



Mon mari devient un joueur compulsif.

Par **nabis_old**, le **12/10/2007** à **19:50**

Mon mari joue au PMU tous les jours. Quels sont mes droits avant qu'il ne soit trop tard, nous avons 3 enfants, ado et pré-ados, il ne veut rien entendre car les dettes s'accroissent et devient même violent.
En vous remerciant,
DOM

Par **Upsilon**, le **14/10/2007** à **21:34**

En réalité, il existe une procédure visant à ôter à votre mari tout pouvoir sur les biens communs s'il est établi qu'il met en danger l'équilibre financier du couple du fait de son comportement irresponsable...
Vous pouvez également divorcer ou demander une mise sous tutelle.
Dans tous les cas, contactez un avocat spécialisé dans le droit civil pour vous éclairer plus en avant.
Sous quel régime êtes vous mariés ?
Upsilon.